

Commune de WAZIERS (Nord)

Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL-----
Convocation du 17 novembre 2022
Séance du 24 novembre 2022
-----Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS
=====

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, DESORT Betty, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte.

Membres ayant donné pouvoir : : Mmes. CHARLET Jocelyne (pouvoir à MOREAUX Rémy), DEHEN Mireille (pouvoir à Mme FRASCA Geneviève), CORDIER Laurence (pouvoir à DINI Kelly), MORANTIN Brigitte (pouvoir à PARNETZKI Claudine).

OBJET : Finances : Revalorisation des loyers des habitations et des garages communaux situés rue Faidherbe, rue de Bernicourt, rue Paul Eluard et Cité du Calvaire

Monsieur le Président expose à l'Assemblée Délibérante que l'article 9 de la loi n°2008.111 du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat modifie l'indice de référence des loyers créé par l'article 35 de la loi n°2005.841 du 26 juillet 2005.

Le nouvel indice correspond à la moyenne sur les douze derniers mois de l'indice de prix à la consommation hors tabac et hors loyers.

Cet indice est calculé sur une référence 100 au trimestre de 1998.

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante d'appliquer l'indice du 2^{ème} trimestre 2022 paru le 14 juillet 2022 à compter du 1^{er} janvier 2023 comme suit :

Nouvel indice de référence de loyer : 135.84

Variation annuelle de l'indice de référence des loyers : +3.60%

Vote : Adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Laurent DESMONS

